



## Divorce et credits en cours

Par **andrea07**, le **15/05/2008** à **09:48**

bonjour

mariée 3 enfant s en base ages de ce mariage avec un sans papier en 2001

mon epoux et moi avons signés pour un crdit le plus gros les 6 autes c'est lui seul qui les a contracter

j'ai arreter de travailler en 2002 et actuellement en congé parental avec 350 euros plus les indemnités de la caf

c'est mon epoux qui perçoit le plus car embauché a 1400 euros plus 13 eme mois poutrant il prend toujours s mon compte pour son portefeuille et je n'ai rien le droit de dire je pense etre victime d'abus de confiance dans ce mariage qui vraissemblablement n'est pas un mariage base sur les sentiments

devrais je payer une partie des credits meme si je ne les ai pas signés

aussi je me suis mariee sans contrat de mariage puis je faire une demande de separation de biens

merci de votre ecoute